

Demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté économique européenne (14 avril 1987)

Légende: Le 14 avril 1987, Turgut Özal, Premier ministre de la République de Turquie, adresse à Leo Tindemans, ministre belge des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil des Communautés européennes, une lettre dans laquelle il demande l'adhésion de la Turquie à la Communauté économique européenne.

Source: Demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté économique européenne (14 avril 1987), 6012/87.

Bruxelles: Conseil de la Communauté économique européenne, 14.04.1987.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL:

http://www.cvce.eu/obj/demande_d_adhesion_de_la_turquie_a_la_communaute_economique_europeenne_14_avril_1987-fr-de041f40-bea7-43e6-8aef-5662e67e215f.html

Date de dernière mise à jour: 02/12/2013

Demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté Economique Européenne

Monsieur le Président,

Au nom du Gouvernement de la République de Turquie, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, par la présente, la Turquie demande officiellement à devenir membre de la Communauté Economique Européenne, conformément aux dispositions de l'Article 237 du Traité instituant la Communauté Economique Européenne.

Dans ce contexte, je voudrais insister sur la vocation européenne de la Turquie et son attachement à l'unité européenne ainsi qu'aux idéaux qui ont donné naissance aux traités instituant les Communautés Européennes.

(Formule de politesse)

(s.) Turgut ÖZAL